



A Auch, le 03 juin

AT Marminos Route de 3200 Auch Pessan
Tel : 06.31.95.41.77
Mail : sentiersdevilleneuve@gmail.com

Objet : convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Mesdames, Messieurs,

Le Cadre légal de la gestion des associations, oblige les administrateurs des ces dernières à organiser une assemblée générale ordinaire annuellement à laquelle, les adhérents sont tenus de participer.

Hormis son aspect réglementaire, l'A G est aussi un moment de rencontre démocratique et de partage citoyen privilégié. Le bureau y fait état des actions réalisées, de celles en cours ou à venir ainsi que sa gestion financière. Chacun (-e) de ses membres, s'exprime, se positionne, propose, décide démocratiquement des orientations et des projets avenir.

C'est pour ces raisons que j'ai le plaisir de convier les adhérents et d'inviter ses partenaires et sympathisants à l'Assemblée Générale de l'ASDV.

Le vendredi 24 juin 2022, de 10 H00 à 12 H00.

Au siège provisoire de l' ASDV à Marminos route de Pessan à Auch

Ci-dessous l'ordre du jour de l'AG :

- Présentation du rapport moral et d'activité
- Vote du rapport financier
- Perspectives et actions engagées sur cette deuxième année
- Questions diverses

Personnes :

- Conviées les membres à jour de leur cotisation pour l'exercice 2022 (seuls à avoir droit au vote)
- Invitées, partenaires et sympathisants

Je vous remercie d'avance de nous faire part des questions que vous souhaitez évoqués ainsi que de confirmer votre présence par courriel avant le 20 juin.

Cordialement,

Le Président


Michel Bosque.